

## Emploi

# Les robots, une menace pour les travailleurs handicapés?

**Ces personnes ont développé des compétences très spécifiques pour faire face à ce risque**

Laurence Bézaguet

Son handicap ne l'empêche pas d'être actif! «Même si, en tant que personne avec un handicap, on fonctionne différemment, on arrive à travailler et à faire comme tout le monde», estime Marc, collaborateur en emploi adapté - selon l'appellation consacrée - aux Etablissements publics pour l'intégration (EPI). Cette institution emploie 450 personnes handicapées ou en difficulté d'insertion.

Or, leurs activités demandent souvent des compétences répétitives semblables aux qualités des robots. Ceux-ci constituent-ils pour autant une menace pour ces travailleurs?



Alain Kolly rend visite à des collaborateurs des Etablissements publics pour l'intégration.

## Anticipation du danger

A l'heure actuelle, il est difficile de connaître avec certitude l'impact de l'automatisation sur le monde professionnel en général. Et pas davantage sur «les 1600 places d'ateliers de jour réparties dans les quinze institutions dédiées au handicap», précise Laurent Pao-liello, secrétaire général adjoint chargé de la communication au Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé. Mais Alain Kolly, directeur général des EPI, anticipe ce danger qu'il ne prend pas à la légère. Certains procédés ont déjà été automatisés «pour améliorer notre rendement économique», relève Denis Schmitt, chef de service des ateliers. Car nous disposons de vrais jobs rémunérés, sous contrat, avec de vrais clients exigeants. Tout en intégrant cette intelligence artificielle, notre personnel a toutefois développé des compétences professionnelles très spécifiques.» Un contre-pied aux risques de la robotisation, se félicite le cadre: «Les EPI ont la prétention de penser qu'aucun robot ne

## Une émission à succès

● Les emplois de la Fondation Clair Bois ne devraient pas être concurrencés par les robots, selon son directeur général, Pierre Coucourde: «Nous nous sommes concentrés sur des métiers de service parce qu'ils répondent à un besoin de nos foyers mais également parce qu'ils nous semblent pérennes et peu automatisables, puisque centrés sur la relation à l'autre.»

Et le directeur de détailler l'offre de la fondation: «Nos 76 collaborateurs en emploi adapté reçoivent une rémunération en fonction de leur capacité de travail, par rapport à un salaire classique.» Ils travaillent pour l'essentiel dans les domaines de la restauration, de la lingerie, de l'entretien/ménage et, pour quelques-uns d'entre eux, en production vidéo.

Lancée il y a douze ans par Clair Bois et diffusée chaque mois

sur Léman Bleu, l'émission *Singularités* est un magnifique exemple de réussite en matière d'insertion professionnelle. L'atelier Ex & Co production vidéo emploie une vingtaine de personnes handicapées dans le studio du foyer des Minoteries.

Créée pour changer les regards sur le handicap, cette émission séduit par le ton spontané qui l'anime. «Les gens se sentent à l'aise, les gardes baissent, les masques tombent», résume Jean-Christophe Pastor, pilote de cette petite entreprise à succès: «Nous n'avons pas hésité à mettre du très bon matériel à disposition de notre équipe. Et ce bel investissement s'avère payant. Seul le rythme de travail est différent de celui d'un autre média.» **L.B.**

**Prochaine émission** sur les exosquelettes, ce dimanche à 12 h 30 sur Léman Bleu.

pourra remplacer ces emplois pendant plusieurs années. Au-delà de l'aspect manuel, ils nécessitent une grande réflexion humaine.» Elle aussi concernée, la Fondation Clair Bois partage cet avis (*lire ci-contre*).

## Grande variété de métiers

Les EPI sont armés pour résister, affirme Alain Kolly: «Si l'une de nos activités se voyait menacée par un robot, nous pourrions compter sur notre grande variété de métiers pour y faire face. La monoproduction représente un vrai risque.» Pas moins d'une quarantaine de professions sont ainsi proposées aux EPI. Dans le commerce, l'artisanat, la restauration, la mécanique et la blanchisserie notamment, mais on trouve également des serruriers, des jardiniers et... même bientôt des cinéphilos qui s'apprennent à prendre les commandes du Cinoche, le dernier vidéoclub genevois!

Sans oublier des menuisiers fort performants, constate Denis Schmitt: «Ils ont même inventé un prototype de table pliante.» Les

collaborateurs des EPI sont aussi à l'aise «dans la numérisation des archives d'un important joaillier de la place, qui souhaite enrichir son musée, et dans la confection des herbiers des Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève», ajoute Frédéric Métral, chef des secteurs publipostage et conditionnement.

Lors de notre visite dans cet atelier spécifique, sis au 105, route des Jeunes, une petite équipe d'employés enthousiastes emballaient divers produits, avant que d'autres ne les mettent sous pli. «J'adore mon travail», déclare Eric, 54 ans, en plein montage de boîtes en carton destinées à expédier des prélèvements médicaux.

Le handicap de ce «timide» quinquagénaire, comme il se décrit, ne le prive pas d'être actif à 90%. Et efficace! Avec ses collègues, ils ont concocté 500 cartons en une après-midi. «La bonne ambiance nous stimule, lâche Philippe, 44 ans, même si on s'échauffe parfois comme partout ailleurs. Mais on peut compter sur nos encadrants qui trouvent toujours des solutions.»

## Intégration en priorité

Quatre conditions sont requises pour travailler dans les ateliers des EPI, informe Sophie Bernard, responsable de la communication: avoir entre 18 et 65 ans, être au bénéfice d'une rente AI, être domicilié sur le canton et pouvoir travailler au minimum douze heures par semaine. «L'intégration prime sur le profit», indique Laurence Vaucher, cheffe de service des admissions et pratiques socio-professionnelles: «Nos emplois sont ainsi adaptés aux différents publics accompagnés par l'institution; 60% des postes de travail sont occupés par des personnes souffrant de troubles psychiques, 30-35% par des personnes avec déficience intellectuelle.»

Autre avantage de poids: ce projet intégrateur favorise la participation sociale. «Cela permet à l'employé de sentir qu'il fait partie de la communauté», note Jacques Rougé, ancien cadre de Clair Bois.

## Un Genevois radicalisé est libéré mais reste encadré

**Après neuf mois de détention provisoire, le trentenaire est remis en liberté avec des mesures de substitution**

Il est soupçonné d'avoir voulu rejoindre à l'étranger une organisation terroriste. Un Genevois âgé de 30 ans, placé en détention provisoire pendant neuf mois dans le canton de Berne, a été remis en liberté lundi, a appris la *Tribune de Genève*. Il est désormais soumis à un encadrement strict.

Repéré à cause de son comportement inquiétant et mis en garde par la police à l'automne 2015, H., qui fréquentait les milieux de l'extrême droite, est malgré tout parti en Turquie. Sorti des écrans radars des autorités, il est réapparu en août 2016 en Suisse, où il a été arrêté et placé en détention provisoire, prolongée deux fois.

Chargé de la procédure, le Ministère public de la Confédération (MPC) «confirme que le prévenu arrêté le 9 août 2016 à l'aéroport de Zurich, à son retour de Turquie, a été remis en liberté». Dans son cas, «des mesures de substitution ont été ordonnées». Elles peuvent durer jusqu'à la clôture de l'instruction.

De quoi s'agit-il? Selon nos sources, H. a notamment l'obligation de se présenter deux fois par semaine auprès des services de police genevois. Ses documents d'identité ont été saisis. Il doit se soumettre à un programme d'occupation mis en place par le Service de probation et d'insertion. Il a l'interdiction de quitter le territoire genevois ainsi que d'entretenir des relations avec les médias et des groupes de personnes en lien avec la procédure pénale en cours. Peu loquace pendant des mois, le binationnel suisse et tunisien a récemment apporté des explications aux enquêteurs, condition *sine qua non* d'une libération. Son avocat n'a pas répondu à nos sollicitations.

L'histoire de H. est étroitement liée à celle d'un autre Genevois, âgé de 21 ans, parti quelques jours après H. pour la Turquie. Arrêté en Suisse en juin 2016, placé six mois en détention provisoire, il était sorti de prison en décembre dernier, lui aussi soumis à des mesures de substitution.

Tous deux sont prévenus d'avoir violé la loi fédérale interdisant les groupes Al-Qaida, Etat islamique et les organisations apparentées. La justice leur reproche aussi leur soutien, voire leur participation, à une organisation criminelle. Ils risquent jusqu'à cinq ans de prison.

Le nombre de voyageurs motivés par le djihad qui, partis de Suisse, ont été ou sont actuellement dans des zones de conflits s'élevait à 88 en avril, selon le Service de renseignement de la Confédération. Parmi eux, 11 sont de retour avec certitude. **Sophie Roselli**

## Le parlement donne les terrains nécessaires pour urbaniser Bernex

**Les déclassements de terrains à Bernex-Est et à Vailly-Sud ont été acceptés**

Tard jeudi soir, le Grand Conseil a adopté une série de modifications de zones qui ouvrent la voie à la

réalisation, par étapes à partir de 2020, de quelque 2800 logements et 2550 emplois. Les deux périmètres concernés se trouvent sur les communes de Bernex (principalement) et de Confignon.

L'objectif du Canton est de transformer Bernex en un pôle régional. La population de la commune devrait ainsi augmenter de 50% au fil des ans, passant de 10 000 âmes à 15 000.

Naturellement, ce très important projet d'urbanisation est complexe et suscite son lot d'oppositions, particulièrement dans les communes. Pour la complexité, il s'agit notamment de coordonner l'arrivée du tram jusqu'à Bernex avec l'arrivée des premiers nouveaux habitants et de créer parallèlement un nouveau boulevard pour permettre la desserte des nouveaux quartiers.

Si les différents déclassements concernant le périmètre de Bernex-Est ont été peu contestés jeudi par les députés, il n'en a pas été de même pour Vailly-Sud. Dans le premier cas, seule l'UDC s'est opposée et le projet de loi a

été adopté par 76 voix contre 9 et 2 abstentions. Le score a été plus serré pour le second projet: 51 oui, 35 non (UDC, MCG et PDC) et 3 abstentions.

Cette différence s'explique par le fait que les deux dossiers n'en sont pas au même état de préparation, laissant dans le second cas subsister de nombreuses interrogations. A tel point que les autorités bernésiennes ont préavisé défavorablement les déclassements, voulant des clarifications et souhaitant que la Commune puisse développer sa propre image directrice.

Responsable de l'Aménagement, Antonio Hodgers s'est engagé jeudi à élaborer les plans localisés de quartier à venir en collaboration avec Bernex. Cette prochaine étape portera sur les sites de Grouet, Saint-Mathieu et Vailly.

Selon le calendrier, les premiers bâtiments devraient sortir de terre à partir de 2020. La création de 1600 logements et autant d'emplois est planifiée durant cette phase sur la commune de Bernex. Confignon accueillera au

même moment 200 logements. Quant aux travaux du tram, ils devraient débiter à la fin de 2018.

## La gravière a eu très chaud

Autre débat hier, mais bien plus disputé. Il s'en est fallu d'une voix pour que le Grand Conseil accepte l'opposition de la commune de Cartigny à la création d'une gravière sur son territoire. Situé à

500 mètres de la réserve du Moulin-de-Vert, le projet était très contesté par les Verts, Ensemble à Gauche, le MCG et une partie des socialistes.

C'est l'abstention de quelques élus PS qui a fait pencher la balance. En réalité, une rare égalité des voix. Le président, l'UDC Eric Leyvraz, a tranché en faveur de la gravière. **Eric Budry**

PUBLICITÉ

**LUMIÈRES DE MIDI 10<sup>ème</sup> ÉDITION**

**Joie de vivre et religion**

à l'église St-Germain  
Rue des Granges,  
en Vieille-Ville de Genève

Une personnalité nous livre librement ses réflexions

**Mercredi 17 mai 2017, 12h30 - 13h**  
**Jean-Philippe Rapp**  
Journaliste RTS  
Martin Ferber, alto

**Mercredi 24 mai 2017, 12h30 - 13h**  
**Jean-Christophe Aubert**  
Musicien et enseignant  
Daniel de Morais, luth

Entrée libre et collation dès 13h  
[www.catholique-chretien.ch](http://www.catholique-chretien.ch)

PUBLICITÉ

**«PERMETTRE AUX GENEVOIS DE BÉNÉFICIER DE TRANSPORTS PUBLICS PERFORMANTS»**

**FRANÇOIS LANCE**  
Député PDC au Grand Conseil, membre de la commission des transports

**LE 21 MAI VOTEZ OUI AUX TRANSPORTS PUBLICS**

Comité Oui aux transports publics